



E U R O P O L



Rapport 2004 sur la criminalité organisée dans l'Union européenne

VERSION PUBLIQUE – Décembre 2004



***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2004

ISBN 92-95018-34-6

© Europol, 2004

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

Table des matières

1. PRÉFACE PAR LA PRÉSIDENTE NÉERLANDAISE	3
2. PRÉFACE DU DIRECTEUR	4
3. INTRODUCTION	6
4. SCHÉMAS GLOBAUX ET TENDANCES GÉNÉRALES	6
5. LA MENACE REPRÉSENTÉE PAR LE CRIME ORGANISÉ (CO)	9
5.1. <i>Principaux groupes du CO</i>	9
5.2. <i>Formes de criminalité</i>	14
6. RECOMMANDATIONS	19
<i>Recommandations politiques</i>	19
<i>Recommandations concernant les aspects opérationnels</i>	20
<i>Besoins de renseignements</i>	21
7. LA SITUATION PAR PAYS	22

Préface par la Présidence néerlandaise

C'est avec grand plaisir que, répondant à l'invitation du directeur d'Europol, je rédige la présente préface à l'édition 2004 de la version publique du rapport sur la criminalité organisée dans l'Union européenne. En premier lieu, je souhaiterais remercier tous les États membres, la Norvège et en particulier Europol pour leurs contributions et les efforts qu'ils ont déployés pour préparer cette nouvelle édition du rapport annuel.

Le rapport 2004 sur la criminalité organisée dans l'Union européenne est publié l'année même où l'Union européenne est passée de 15 à 25 États membres. Comme le montre le rapport, une Union européenne élargie c'est à la fois davantage de possibilités qui s'offrent aux groupes organisés d'étendre leurs activités criminelles et un défi pour l'Union. En revanche, l'adhésion est une occasion unique qui s'offre aux 25 États de conjuguer les actions qu'ils mènent dans la lutte contre le crime organisé sur la base d'une compréhension et d'une approche communes au niveau européen.

Je voudrais encore mettre l'accent sur deux autres conclusions importantes du rapport: la tendance à l'établissement de réseaux criminels moins structurés et le fait que les groupes criminels travaillent davantage dans un esprit de collaboration que de rivalité. Il est bien plus difficile de démanteler des réseaux mouvants de collaboration entre criminels, de sorte que si nous voulons nous attaquer à ces réseaux, nous devons trouver des stratégies et des tactiques nouvelles.

Les nombreuses recommandations que contient le présent rapport constituent une bonne base pour la fixation de priorités et la définition d'une approche commune. Même si les progrès réalisés ces dernières années ont été importants, il est toujours nécessaire d'élaborer une stratégie européenne globale de lutte contre le crime organisé pour la prochaine décennie. En l'occurrence, le rapport d'Europol peut s'avérer précieux.

Je me félicite donc de l'établissement d'un concept stratégique en ce qui concerne la lutte contre le crime organisé transfrontalier au niveau européen, comme le prévoit le « Programme de La Haye: renforcer la liberté, la sécurité et la justice dans l'Union européenne », adopté par le Conseil européen du 5 novembre 2004.

Dans ce programme, il a également été décidé qu'à partir du 1er janvier 2006, Europol devra avoir remplacé ses « rapports sur la situation en matière de criminalité » par des évaluations annuelles de la menace en matière de grande criminalité organisée, qui se fonderont sur les informations transmises par les États membres et sur les contributions d'Eurojust et de la Task Force des chefs de police. Le Conseil devra s'appuyer sur ces analyses pour définir ses priorités stratégiques annuelles, qui serviront de lignes directrices pour les actions futures. Il devrait s'agir de la prochaine étape vers la définition et la mise en œuvre d'une méthodologie de la répression fondée sur le renseignement au niveau de l'UE. De grands progrès ont déjà été accomplis mais beaucoup reste à faire pour lutter contre le crime organisé dans l'Union européenne.

Le ministre de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume des Pays-Bas

Johan Remkes



Préface du Directeur

J'ai le plaisir de présenter la version publique du rapport 2004 sur la criminalité organisée dans l'Union européenne (RCO). Cette version publique du RCO fournit aux décideurs politiques du domaine répressif et de nombreuses autres organisations publiques et privées un aperçu complet des activités qui relèvent du crime organisé dans l'Union européenne.

Depuis plus de dix ans, ce rapport vient illustrer la coopération croissante établie entre Europol et les États membres. Le RCO de cette année présente un trait distinctif par rapport aux autres en ce sens que l'Union européenne est passée de 15 à 25 États membres, avec un accroissement correspondant du volume et de la diversité des contributions.

On sait déjà depuis un certain temps que les frontières nationales ne font pas véritablement obstacle au crime organisé (CO). Par contre, les frontières peuvent entraver le déploiement d'activités policières et conférer aux groupes criminels organisés un avantage lorsque ces groupes s'adonnent à leurs activités dans un pays pour ensuite se replier dans un autre. La sécurité du citoyen de l'Union européenne a désormais son pendant: un espace criminel commun.

L'élargissement de l'Union européenne n'ouvre pas uniquement de nouvelles perspectives au crime organisé en termes d'espace géographique et politique commun: il met aussi l'Union européenne en état de rationaliser ses activités et de devenir plus efficace en surmontant les différences nationales dans le domaine de la répression.

Pour mener une lutte efficace contre le crime organisé, il faut disposer d'outils communs. D'un point de vue opérationnel, ces outils vont conférer une plus grande souplesse à la conduite des enquêtes criminelles transnationales, et améliorer ainsi les taux de réussite. Au niveau stratégique, ils vont permettre de fixer les bonnes

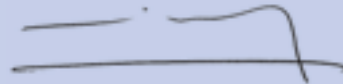
priorités dans une perspective débordant le cadre purement national. Le RCO que vous avez sous les yeux est l'un de ces outils.

Son importance se trouve encore renforcée du fait qu'il ne constitue plus uniquement un rapport statique mais, de plus en plus, une évaluation qualitative de la menace. De ce fait et grâce aussi à l'expansion des recommandations que permet la nouvelle approche, le RCO se profile comme l'un des documents les plus importants en matière de répression au niveau européen en fournissant les informations les plus pertinentes et les plus précises sur le CO dans un contexte élargi.

Bien que la situation en matière de CO ne soit guère différente par rapport à l'année précédente, il y a toutefois lieu de noter que le trafic des drogues synthétiques constitue une menace croissante. On notera également que les groupes qui s'adonnent au CO s'orientent vers des secteurs qui peuvent être décrits comme étant à « profits élevés et faible risque ».

Enfin, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que la version publique du RCO de cette année contient également un bilan par pays qui permet ainsi une vision synoptique des contextes nationaux.

En résumé, pour assurer le succès voulu à la lutte contre le CO, les nouvelles opportunités qui s'offrent à nous ne peuvent reposer que sur un partage des connaissances et une coopération entre l'ensemble des services répressifs. Europol s'efforcera de continuer à offrir une plateforme susceptible de contribuer à la réalisation de cet idéal et de participer activement à sa concrétisation.



Mariano Germán Simancas Carrión
- Directeur f.f. d'Europol -

Introduction

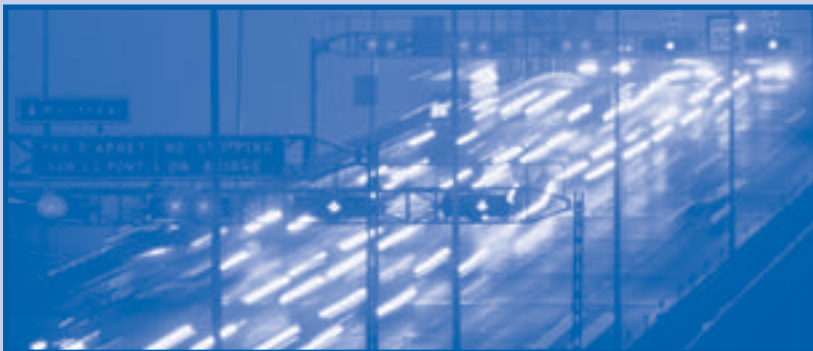
Le rapport sur le crime organisé (RCO) est une publication annuelle qui a paru, pour la première fois, en 1993. Depuis lors, la nature de ce rapport a considérablement évolué. Alors qu'au début il ne s'agissait guère que d'une compilation des contributions nationales fournies par 15 États membres, il se présente aujourd'hui comme un document axé sur l'évaluation des menaces, basé sur les contributions de 25 États membres et celle d'Europe, qui mettent l'accent sur les résultats des travaux opérationnels en cours dans les différents domaines de la criminalité. En outre, le rapport s'inspire également d'autres publications spécialisées dans les problèmes du CO, pour autant que ces publications soient appropriées et disponibles.

L'objectif premier du présent rapport est d'obtenir et de diffuser des informations sur le crime organisé (CO) dans l'UE. Plutôt que de dresser différents bilans nationaux, il a pour vocation de s'inscrire dans une perspective européenne. Actuellement, le rapport constitue l'unique outil stratégique qui fournisse une vue d'ensemble du CO en Europe, mettant ainsi les gouvernements et les parlements nationaux en mesure d'élaborer une stratégie européenne de lutte contre le CO dans une perspective internationale. Il est également utile aux décideurs en matière de répression lors de la définition des priorités et de l'allocation des ressources, ainsi qu'aux agents des services répressifs, pour comprendre les détails propres au CO dans un contexte plus large. Ces sujets sont traités plus en détail dans la version restreinte du RCO à laquelle seuls les services répressifs des États membres peuvent avoir accès.

La force du présent rapport réside dans le fait qu'il a été rédigé selon une méthodologie convenue il y a plus d'une décennie. Par conséquent une comparaison des résultats présentés dans les différents RCO permet de déceler les schémas et tendances de longue durée qui marquent le CO. Mais en même temps, il faut bien ad-

mettre que si des changements brutaux affectent le CO, ceux-ci ne pourront être mis en évidence que dans les RCO des prochaines années.

La version publique met largement l'accent sur les groupes du CO et leurs activités, mais les initiatives politiques et autres mesures de répression pertinentes sont présentées dans une annexe jointe au présent rapport. Le RCO n'aborde pas les questions de terrorisme ni celles relatives aux réseaux terroristes. Lorsqu'il s'avère nécessaire d'évoquer ces questions pour expliquer une situation spécifique, le présent rapport n'y fait allusion qu'en termes généraux, étant entendu que ces questions sont soumises à des mécanismes de déclaration spécifiques qui relèvent d'autres contextes.



Schémas globaux et tendances générales

La situation en ce qui concerne le crime organisé dans l'UE évolue rapidement, mais les contributions de 2003 ne contenaient pas suffisamment de données pour établir le nombre total de groupes du CO et le nombre de leurs membres actifs dans les États membres. L'ouverture des frontières entre les États membres existants et les pays d'Europe centrale et orientale, conjuguée à l'expansion des communautés d'étrangers présents dans les États membres, a fait prendre conscience aux groupes du CO des possibilités qui s'offrent à eux pour étendre leurs activités criminelles.

Les groupes ethniques du CO associent de plus en plus à leurs activités des personnes issues de leur propre environnement social et ethnique qui vivent dans les États membres. Plusieurs États membres ont indiqué que des groupes du CO utilisent les demandes d'asile politique pour faire entrer leurs membres dans des pays de l'UE. Jusqu'ici, les groupes du CO avaient tendance à se vouer à une activité criminelle principale, mais il apparaît de plus en plus que certains groupes du CO diversifient leurs activités criminelles, tout en les exerçant sur une aire géographique plus large où la réalisation de profits est le principal moteur de leur action. Dans une certaine mesure, ils peuvent, pour cela, compter sur une expérience existante, des connaissances et des qualifications transférables, mais il leur faut aussi acheter une expertise ou des services supplémentaires, comme cela est décrit ci-après.

La tendance à l'établissement de réseaux de CO moins structurés se poursuit. Les rôles des facilitateurs et des professionnels revêtent une importance croissante. Il s'agit d'individus qui possèdent les compétences spécifiques nécessaires pour mener à bien certaines tâches complexes ou difficiles dans le cadre d'un projet criminel. Ils offrent leurs services soit dans le cadre de leur propre groupe de CO soit à titre de services extérieurs proposés à d'autres groupes de CO, contre paiement. Les professionnels fournissent une expertise juridique, financière, scientifique, de TI et de communication, alors que les facilitateurs offrent leur assistance au niveau de la distribution et de l'entreposage, des locaux de production, des violations d'accès et de la falsification des documents. Plus flexibles, les groupes actifs dans des réseaux moins structurés sont aussi plus difficiles à démanteler par la voie de la répression. L'une des difficultés principales consiste à identifier les acteurs clés. Certains facilitateurs, comme certains groupes albanais de souche sont parvenus à s'assurer des positions telles qu'ils sont en mesure de contrôler certains marchés.

Les groupes du CO profitent de plus en plus des avantages que procurent les structures de sociétés licites pour

mener ou dissimuler leurs activités criminelles. Bien souvent, ces structures licites sont utilisées à leur insu pour blanchir ou réinvestir des bénéfices. Ou bien elles sont amenées à commettre des délits économiques comme la fraude à la TVA, en tant qu'activité primaire.

La tendance au trafic de drogues multiples se poursuit également. Les envois peuvent être acheminés vers toute une série de destinataires dans différents États membres, ce qui suppose une coopération accrue entre les groupes du CO. Toutes ces diversifications, cette flexibilité et cette coopération au-delà des frontières nationales sont autant de tendances évidentes sur le marché international des drogues.

La qualité de la contrefaçon des billets de banque en euros s'améliore sans cesse du fait de l'usage de systèmes d'impression sophistiqués et du recrutement de professionnels hautement qualifiés dans le domaine de l'impression. Les groupes du CO lituaniens et bulgares prennent de plus en plus part à ce type de criminalité.

L'immigration illégale constitue un problème croissant pour les États membres. Pour résoudre le problème complexe du déplacement de groupes importants de personnes vers un certain nombre de pays, il faut posséder un degré d'organisation et de sophistication que seuls détiennent les groupes du CO. Ceux-ci coopèrent souvent avec des groupes qui prennent part à d'autres types de criminalité, en particulier le trafic des drogues, de manière à pouvoir utiliser les itinéraires et réseaux préexistants et qui ont été établis dans le cadre de leurs activités.

Le crime organisé semble s'orienter de plus en plus vers les petits méfaits comme le vol à la tire et le vol à l'étalage, mais aussi les cambriolages et les vols par ruse, souvent au détriment de touristes. Les membres des groupes de CO, qui sont souvent originaires d'Europe orientale, opèrent en petits groupes qui peuvent être rapidement déplacés mais ne se maintiennent généralement pas longtemps au même endroit. Selon des informations récentes, les grandes manifestations sportives deviennent la cible des groupes de CO.

Cette évolution est conforme à la tendance observée d'une criminalité à « profits élevés et faible risque ». Parmi leurs domaines de prédilection figure la contrebande de tabac et d'alcool mais il semblerait que les activités relevant du CO englobent de plus en plus des secteurs à « profits élevés et faible risque » supplémentaires particulièrement lucratifs.

La menace représentée par le crime organisé (CO)

Le CO se professionnalise, en s'appuyant sur une expertise externe dans un cadre toujours plus international et hétérogène. Les activités du CO s'apparentent à celles d'une industrie complexe. Par exemple, les marchés doivent être négociés avec des fournisseurs et sous-traitants (multiples), des fonds doivent être trouvés, les produits doivent être transportés, stockés et distribués, des documents doivent être établis et la sécurité des opérations doit être assurée. Dans certains cas, il est notoire que certains groupes du CO exploitent l'inexistence ou le retard d'initiatives politiques ou encore les conséquences négatives et imprévues de celles-ci, ainsi que les changements judiciaires ou les progrès technologiques. La corruption est l'un des autres outils utilisés par les groupes du CO, constituant en soi une méthode efficace pour garantir le succès d'actes criminels. Il devrait y être de plus en plus recouru au cours des années à venir.

Certains facteurs jouent un rôle majeur lorsqu'il s'agit de déterminer quels groupes du CO représentent la menace la plus grande. Des aspects tels qu'une appartenance indéfinissable à un groupe, une internationalisation croissante, un niveau d'implantation que certains groupes ont atteint sur les marchés légaux ou illégaux transnationaux d'aujourd'hui, et l'ampleur de leur pénétration d'économies légales par le biais des secteurs hôtelier, bancaire ou encore des transports, par exemple, sont fondamentaux.

Principaux groupes du CO

Le chapitre qui suit décrit la participation et la menace qui résulte des groupes du CO locaux et non locaux dans l'UE. D'une manière générale, les groupes du CO semblent s'orienter vers des réseaux moins structurés. Il est plus difficile de démanteler ces réseaux car il est aussi plus difficile de cibler les figures-clés des organisations. Les « facilitateurs » revêtent une importance croissante pour les groupes du CO. Il s'agit de personnes qui possèdent une qualification utile particulière et qui offrent leurs services à un certain nombre de groupes du CO différents, notamment dans les domaines de la finance, de la production chimique, de l'impression et de la contrefaçon.

Les groupes locaux du CO

Dans la plupart des États membres, les groupes locaux du CO ont la mainmise sur le crime organisé. Ces groupes sont bien établis dans leur pays et ils en appréhendent mieux les structures culturelles, légales et économiques. La collaboration avec des groupes non lo-

caux du CO devient plus fréquente. Non seulement cela permet-il d'obtenir des qualifications et des possibilités de faire des affaires supplémentaires (d'où un accroissement des bénéfices), mais aussi cela réduit le risque d'être repéré par les services répressifs.

Certains groupes locaux du CO possèdent, comme on le sait, une expertise spécifique dans certains secteurs de la criminalité: **les groupes du CO italiens**, qui constituent les groupes du CO locaux les plus répandus, en sont un bon exemple. Réputés pour leur composition ethnique, ils développent de plus en plus une coopération extérieure avec d'autres groupes du CO.

Les **groupes du CO locaux néerlandais** demeurent les principaux producteurs de drogues synthétiques destinées au marché de l'UE.

Les **groupes du CO lituaniens** sont impliqués dans le trafic de drogues (principalement les drogues synthétiques), la traite des êtres humains, l'immigration illégale et le trafic de véhicules volés. Mais c'est avec la contrefaçon de devises que le CO lituanien s'est fait une réputation internationale en matière de criminalité. Les faussaires de ces groupes sont extrêmement habiles, développant et améliorant sans cesse leur travail. Des billets d'euros contrefaits de grande qualité, produits par des groupes du CO lituaniens, ont ainsi été saisis en Allemagne, aux Pays-Bas et en France. Presque chaque État membre fait état, dans sa contribution, d'activités imputables aux groupes du CO lituaniens.

Les **groupes du CO polonais** mettent en œuvre des procédures de blanchiment d'argent jugées hautement efficaces et diversifiées. La corruption et la violence sont monnaie courante et les territoires qu'ils contrôlent comprennent non seulement des grandes villes, mais aussi des villes plus petites et des villages. Les groupes du CO polonais participent aux vols de biens (en particulier en Allemagne), à la contrefaçon de devises, au trafic de drogues et de véhicules volés.

Comme la Pologne, y compris l'enclave de Kaliningrad, possède la plus longue frontière des nouveaux États membres, le contrôle territorial exercé par les groupes polonais du CO revêt une importance pour tous les types de trafic illicite d'Europe de l'Est vers l'UE. Tous les autres groupes du CO en sont conscients et semblent désireux d'établir des liens avec les groupes du CO polonais afin de faciliter leurs propres activités criminelles. La pénétration du CO polonais dans les États membres est encore limitée mais, étant donné la tendance à la coopération avec les autres groupes du CO en tant que



fournisseurs de services, leur implication dans le crime organisé au niveau international peut être considérée comme représentant une menace sérieuse.

Groupes du CO extérieurs à l'UE

Des **groupes albanais de souche du CO** se sont établis dans de nombreux États membres. Des groupes du CO d'Albanie, du Kosovo et de l'ARYM ont la mainmise sur les activités criminelles. Ils continuent d'étendre leur rôle, qui était de facilitateurs pour d'autres groupes du CO, à la prise de contrôle total de certains secteurs de la criminalité, comme le trafic de drogues, l'immigration illégale et la traite d'êtres humains, dans des régions spécifiques.

Les groupes albanais de souche du CO ont une structure hiérarchique, sont bien disciplinés et n'admettent dans leurs rangs que des membres issus de leur propre ethnie. L'importance des groupes albanais de souche du CO s'accroît encore dans le contexte européen global. Pour l'Italie et la Grèce, ces Albanais de souche constituent le principal groupe du CO non local implanté dans leurs pays. Le CO albanais est considéré comme une menace croissante pour les États membres.

Les **groupes du CO chinois** déploient leurs activités criminelles dans l'UE et participent de plus en plus à la contrebande de précurseurs chimiques et à la production de drogues synthétiques. Aux Pays-Bas et en Belgique, des unités de production impliquant des ressortissants chinois ont été démantelées.

Avec les groupes malais, les groupes du CO chinois participent à la fraude aux cartes de crédit dans l'UE. Des informations sur des cartes de crédit volées sont achetées à des pirates informatiques pour fabriquer de fausses cartes de crédit qui servent à acheter des produits de luxe. Ceux-ci sont ensuite convertis en espèces sur le marché noir.

Les groupes du CO chinois qui facilitent l'immigration clandestine sont bien organisés. Ils contrôlent chaque étape du processus d'immigration clandestine d'immigrants chinois mais, pour cette activité, ils coopèrent avec d'autres groupes du CO. Les groupes connus sous le nom de « gangs du Snakehead » sont réputés pour la violence qu'ils exercent à l'encontre des immigrants et des membres de leur famille dans leur pays d'origine.

Les individus exploités par les groupes du CO chinois sont transportés dans toute l'Europe et, soumis à la servitude pour dette, ils sont contraints de travailler sur le marché illégal de l'emploi.

Les groupes du CO chinois sont de plus en plus à la recherche de nouveaux pays de destination pour les immigrants clandestins. La Finlande et la Grèce ont noté une augmentation du nombre d'immigrants chinois. La menace que représentent ces groupes du CO chinois est importante et en augmentation.

Il n'est pas aisé d'établir une distinction entre les **groupes du CO russes** et les groupes du CO originaires d'autres pays de l'ex-Union soviétique. Seuls quelques-uns parmi ces groupes du CO sont constitués sur une base ethnique homogène, comme les Tchétchènes, les Arméniens, les Azerbaïdjanais, les Géorgiens et les Ingouches, dont le rôle est souvent significatif. Les groupes du CO russes ont un impact sur l'ensemble des États membres de l'UE, en ce sens qu'ils participent pratiquement à tous les types de crime organisé. Un grand nombre de ces groupes sont implantés dans les pays baltes. Ils participent à un large éventail de crimes et sont sans cesse à la recherche de nouvelles activités criminelles, comme la contrebande de cigarettes à destination de l'UE, essentiellement les pays nordiques et le Royaume-Uni.

Les **groupes du CO roumains** ont étendu leurs activités criminelles dans l'UE. Ils se sont spécialisés dans la traite des femmes et des mineurs à des fins d'exploitation sexuelle, la falsification de documents, l'extorsion de fonds, les fraudes aux cartes de retrait et le vol de biens. Ils participent au trafic de drogues en Italie du Nord et en Espagne, même si la Roumanie elle-même constitue un important pays de transit pour les trafiquants de drogues turcs et albanais.

Le nombre de vols de biens commis par des groupes du CO roumains, y compris les vols à la tire et les vols par détournement d'attention, est en augmentation. Les groupes du CO roumains s'avèrent très mobiles lorsqu'ils commettent des vols de biens. Souvent ils ne passent qu'une journée à un endroit donné pour y commettre leurs méfaits, et se rendent dans un autre endroit le lendemain. La répression n'a guère de prise sur ce tourisme criminel, d'où son développement.

Les groupes du CO roumains sont souvent organisés en petites cellules. Malgré leur autonomie apparente, ces cellules font souvent partie d'un groupe hiérarchique du CO plus grand. Il s'agit d'organisations pyramidales qui sont soumises à un contrôle centralisé strict et à une division claire des tâches.

Les **groupes du CO bulgares** se sont spécialisés en particulier dans la traite des femmes en vue de leur exploitation sexuelle, dans diverses activités de contrefaçon, notamment la fabrication de faux euros, et les fraudes à la carte de retrait.

Les groupes du CO qui participent à la traite d'êtres humains sont très mobiles et ils se servent des communautés qui existent un peu partout en Europe et déplacent leurs membres et leurs victimes au-delà des frontières. Ces dernières sont revendues plusieurs fois entre différents groupes du CO.

Les faux euros fabriqués par les groupes du CO bulgares sont principalement écoulés en France, en Grèce, en Italie et en Espagne, après avoir pénétré dans l'espace Schengen par l'Autriche ou l'Allemagne. Les billets de banque sont importés par de petits groupes qui rentrent immédiatement en Bulgarie après les livraisons. Malgré une certaine coopération avec d'autres groupes ethniques du CO, les passeurs de devises, les intermédiaires et les distributeurs sont presque toujours bulgares. Les distributeurs sont souvent recrutés au moyen d'annonces publiées dans les journaux et ils suivent une petite formation sur la législation en vigueur dans le pays où ils sont envoyés et sur la manière de réagir face à la police en cas d'arrestation.

Les **groupes du CO de l'ex-Yougoslavie** participent à de nombreux types de vols de biens tels que les cambriolages, les vols à la voiture bélier et les vols à main armée. Les membres de ces groupes sont transportés dans de petites camionnettes vers certains endroits des États membres pour y commettre des cambriolages.

Les membres du CO de l'ex-Yougoslavie participent également au vol de voitures en Espagne (principalement les Croates et les Bosniaques) et aux Pays-Bas (essentiellement les Serbes), au transport d'alcool vers les pays nordiques et au transport de drogues chimiques vers leur marché local, à partir des Pays-Bas, en passant par l'Autriche et la Slovénie comme pays de transit.

Les informations concernant la structure des groupes du CO de l'ex-Yougoslavie sont peu nombreuses. Ces groupes semblent opérer sous la forme d'un regroupement horizontal de différents groupes indépendants. La plupart des États membres de l'UE signalent les activités de groupes du CO de l'ex-Yougoslavie.

La plupart des États membres établissent des classifications par nationalité plutôt que par origine ethnique, ce qui fait une différence essentielle par rapport à la distinction usuelle entre **groupes du CO kurdes et turcs**. Le commerce d'héroïne demeure la principale activité criminelle organisée de ces groupes, même s'ils sont aussi impliqués dans le trafic de drogues multiples, ce qui laisse présumer une coopération avec d'autres groupes du CO. Les groupes turcs du CO sont de plus en plus liés aux groupes albanais de souche du CO. En outre, l'expérience qu'ils ont acquise dans des domaines tels que les transports, la constitution de sociétés et la gestion des services de facilitation est mise au service des activités du crime organisé dans les domaines de l'immigration illégale et de la traite d'êtres humains. La Turquie est un pays de transit important pour l'immigration illégale vers l'UE à partir de la Chine notamment.

Les groupes du CO turcs ont mis en place, comme on le sait, toute une série d'activités légales qui peuvent servir de moyens de blanchir les fonds provenant du trafic d'héroïne. À titre d'exemple, on citera les restaurants, les bars, la restauration rapide en franchise, les agences immobilières, les agences de voyage et les ateliers de réparation de véhicules.



Les **groupes du CO nigériens** fournissent de la cocaïne et de l'herbe de cannabis aux États membres de l'UE et font entrer clandestinement des femmes dans l'UE où elles sont vouées à la prostitution. Leurs victimes sont soumises à d'extrêmes pressions et parfois il est fait usage de rituels vaudou pour contraindre les jeunes filles et les femmes à se prostituer.

Les **groupes du CO marocains** jouent également un rôle majeur dans l'importation de produits de cannabis dans l'UE. Le Maroc demeure – et de loin – le principal pays source de cannabis pénétrant dans l'UE. En outre, les rapports signalent une plus forte participation du CO marocain dans le trafic de cocaïne et de drogues synthétiques dans certains États membres.

Le Maroc joue un rôle significatif en tant que pays source et de transit pour les flux d'immigration clandestine principalement à destination de l'Espagne. Les groupes du CO sont surtout organisés en clans, qui bénéficient du soutien d'anciens réseaux de revendeurs de drogues et des chefs des communautés locales. Ils opèrent de manière indépendante en se partageant des zones opérationnelles, mais ils échangent entre eux toute l'expertise nécessaire à la réalisation de tâches spécifiques.

Les **groupes du CO colombiens** opèrent, en dehors de la Colombie, dans d'autres pays d'Amérique latine et du Sud à partir desquels ils contrôlent la production et le trafic au niveau mondial de la cocaïne et le blanchiment d'argent connexe. De solides réseaux criminels locaux implantés dans plusieurs États membres garantissent la distribution en gros dans toute l'UE. La structure des groupes du CO colombiens est fragmentaire et décentralisée, et ces groupes coopèrent fréquemment avec d'autres groupes qui sont liés à des réseaux flexibles.

Le Pakistan est un pays de transit pour le trafic d'héroïne afghane destinée au marché européen. C'est aussi un pays source majeur pour la résine de cannabis. Par ailleurs, les **groupes du CO pakistanais** facilitent l'immigration clandestine à destination de la Grèce, des Pays-Bas et de l'Espagne. Les immigrants sont souvent gardés dans de mauvaises conditions et exploités jusqu'au moment où ils remboursent leurs dettes aux trafiquants.

Les **groupes du CO indiens** facilitent l'immigration clandestine d'Indiens vers la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Grèce, les Pays-Bas, la Slovaquie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Ces groupes du CO utilisent l'Italie et l'Autriche comme pays de transit importants. Les groupes du CO indiens manquent souvent de structure hiérarchique. Il s'agit plutôt de cellules floues basées sur des liens familiaux ou une origine commune (même

village). Ces groupes du CO sont connus pour coopérer avec d'autres groupes d'autres nationalités, par exemple les Albanais de souche et les Surinamais.

Formes de criminalité

L'abandon des formes uniques d'activité criminelle (par exemple le trafic de drogues) au profit de la diversification des activités criminelles (par exemple le trafic de drogues, la contrebande et l'immigration clandestine) se poursuit.

La participation des groupes du CO à la facilitation des crimes contre les personnes, avec en point de mire la facilitation de l'immigration clandestine et la traite d'êtres humains, comme l'un des secteurs criminels à profits élevés et faible risque les plus lucratifs, mérite toujours d'être mise en exergue, compte tenu des perturbations sociales, politiques et économiques que provoque cette forme de crime organisé dans l'UE.

Le domaine des crimes contre les personnes présente plusieurs facettes, souvent liées intrinsèquement à d'autres activités du CO. Il peut s'agir de crimes qui facilitent l'immigration clandestine, comme la fabrication de faux documents et la contrefaçon de documents, le vol de pièces d'identité, ou d'autres crimes comme le trafic de drogues, lorsque les migrants transportent de la drogue en guise de paiement de leur voyage. En outre, ce domaine du crime a une incidence permanente et souvent négative liée à la présence continue (et souvent illégale) de migrants dans leurs pays d'accueil.

Cette forme de criminalité est déjà considérée comme un domaine prioritaire au niveau des États membres et de l'UE. Et cela ne devrait pas changer.

Crimes contre les personnes

L'**immigration clandestine** est un problème croissant dans l'UE. La difficulté de déplacer de grands nombres d'immigrants sur de grandes distances exige un degré élevé d'organisation, de spécialisation et de sophistication que seuls les groupes du CO possèdent. Dans une large mesure, les groupes du CO qui facilitent ce type de criminalité sont issus des communautés ethniques spécifiques déjà présentes dans l'UE et les nouveaux États membres. C'est un facteur d'incitation important. Les groupes du CO coopèrent souvent entre eux, notamment pour faire traverser des frontières/États multiples à des produits en utilisant des itinéraires et des réseaux préexistants qui ont été établis par des groupes du CO participant au trafic de drogues. Les bénéfices liés à la facilitation de l'immigration clandestine, par rapport aux coûts et aux risques qu'elle implique, en font une acti-

tivité attrayante pour le crime organisé. Un grand nombre de pays qui servaient déjà de pays de transit vers l'UE sont de plus en plus exploités par les groupes de facilitation du CO en tant que pays de destination proprement dits, résultat d'une diffusion de la prospérité vers l'est suite à l'élargissement. L'essor de l'immigration clandestine chinoise à destination de l'UE mérite une mention spéciale.

À l'échelon mondial, la **traite des êtres humains** produit un chiffre d'affaires annuel compris entre 8,5 et 12 milliards d'euros. Les femmes qui sont victimes de ce type de criminalité sont le plus souvent contraintes de s'engager dans la **prostitution illégale** et sont fréquemment soumises à des violences extrêmes (viol, sévices sexuels, torture et même mutilation) et à un encadrement rigoureux par leurs souteneurs. Il est avéré que les groupes du CO menacent les familles de leurs victimes lorsque ces dernières sont réticentes. Pour casser la résistance des femmes à la prostitution, les souteneurs s'efforcent de les désorienter en se les revendant les uns aux autres et en les transférant d'un lieu de travail à un autre. L'Europe de l'Est (Ukraine, Bulgarie, Roumanie, Albanie), l'Afrique (Nigeria) et l'Asie (Chine, Thaïlande) sont toujours des pays source importants.

En ce qui concerne la **pédopornographie**, la majorité des photos et vidéos saisies dans les États membres sont produites dans les États de l'ex-Union soviétique, dans les pays d'Asie du Sud-est (en particulier le Japon) et - de plus en plus - en Amérique du Sud. La prolifération de sites web commerciaux à péage constitue une menace croissante. L'évolution des systèmes de paiement sur Internet garantit un meilleur anonymat à la fois aux fournisseurs et aux clients. En 2003, une coopération internationale accrue et la conduite d'actions coordonnées entre les États ont permis l'identification et l'arrestation de milliers de membres de la communauté pédophile en ligne.

Les cas d'**extorsion** sont étroitement liés à un large éventail de crimes et ils peuvent s'accompagner de menaces de violence. Au départ, l'extorsion est un moyen d'assurer un contrôle territorial. Mais on voit maintenant des groupes du CO chinois pratiquer l'extorsion de fonds sur des restaurants et des salles de jeux chinois. Par ailleurs, on observe un accroissement des extorsions au détriment de grands magasins de vente au détail. Ce nouveau type d'extorsion pourrait indiquer que des formes semblables d'extorsion peuvent être pratiquées dans d'autres communautés ethniques de l'UE.

Trafic de drogues

Le **trafic de drogues** demeure la forme la plus courante de crime organisé transnational dans l'UE. Les États membres constituent toujours un grand marché de consommateurs pour tous les types de drogues illicites. Des groupes du CO bien établis dans les États membres garantissent la vente en gros dans toute l'UE. La tendance au trafic de drogues multiples se poursuit. Ces types de produits peuvent être envoyés vers différents destinataires dans divers États membres, ce qui laisse supposer une coopération accrue entre les groupes du CO participant au trafic de drogues.

La fourniture de **cocaïne** est toujours dominée par les groupes du CO colombiens qui ont établi des réseaux en Europe, bien que des groupes du CO dans l'UE soient également en contact direct avec des fournisseurs d'Amérique du Sud et des Caraïbes. On estime que chaque année environ 250 tonnes de cocaïne sont transportées vers l'UE par voie maritime. Les services de répression européens ont saisi près de 90 tonnes de cocaïne en 2003.

Au niveau mondial, la culture illégale de pavot a diminué de 6% en 2003, pour s'établir à 169 000 ha, soit l'équivalent d'une production potentielle d'**héroïne** de 480 tonnes, dont un volume compris entre 60 et 100 tonnes serait destiné à l'UE. En 2003, 14 tonnes d'héroïne seulement ont été saisies par les services répressifs dans l'UE, mais il s'agit là de la plus grande quantité jamais saisie. Quelque 90% de l'héroïne qui se trouve sur le marché proviennent de l'Asie du Sud-est. Des échanges commerciaux intensifs entre l'Asie et l'Europe et une bonne infrastructure des connexions terrestres, maritimes et aériennes créent de larges possibilités de trafic de l'héroïne à destination de l'Europe. Les groupes turcs du CO dominant toujours le marché de l'héroïne et ils sont présents à tous les stades de cette activité criminelle, à partir des champs de pavot cultivés en Asie du Sud-est jusqu'aux marchés européens, bien que la participation des groupes albanais du CO soit en augmentation. Une coopération étroite entre ces groupes se développe.

La plupart des 50 à 70 sites de production de **drogues synthétiques** qui ont été démantelés dans l'UE en 2003 étaient implantés aux Pays-Bas et en Belgique. Il semblerait que les passeurs soient désormais bien au courant du fait que les vols en provenance directe des Pays-Bas et de la Belgique font l'objet d'une surveillance plus étroite et qu'ils choisissent donc de voyager en empruntant des voies indirectes. Ce fait est d'ailleurs confirmé



par l'Allemagne qui fait état, dans son rapport, d'un accroissement du trafic d'ecstasy d'origine néerlandaise, à destination des États-Unis et de l'Australie.

Les enquêtes menées dans les États membres ont révélé l'existence d'un nombre croissant de sites de production de drogues synthétiques en Estonie (à destination essentiellement du marché finlandais), en Serbie, en Pologne et en Allemagne. Les groupes du CO turcs, marocains et chinois participent de façon croissante à la production de drogues synthétiques. Les groupes du CO chinois présentent un intérêt particulier car dans le passé ils s'adonnaient principalement à la contrebande et à la distribution de précurseurs chimiques.

Des méthodes de production de haute technologie, l'emploi d'un équipement complexe et la participation de spécialistes qualifiés ont permis une hausse de l'efficacité et de la capacité de production. Le processus de production, à partir du produit de synthèse chimique jusqu'au conditionnement du produit fini, se déroule désormais toujours dans des lieux différents, voire même des pays différents. Pour les groupes du CO, la division des tâches réduit le risque qu'un réseau de production complet ne soit démantelé lorsqu'un site est découvert par les services de répression.

Le Maroc demeure la principale source de **résine de cannabis** (haschisch) à destination de l'UE. L'Albanie, le Pakistan et l'Afghanistan sont également des pays source importants de résine de cannabis. Ce type de drogue est toujours la plus utilisée dans l'UE.

L'**herbe de cannabis** (marijuana) est fournie aux États membres par la Colombie, la Jamaïque, l'Afrique du Sud et le Nigeria. L'Albanie est devenue un pays source important pour ce type de drogue, principalement à destination du marché grec et italien.

En 2003, quelque 900 tonnes de résine de cannabis et 52 tonnes d'herbe de cannabis ont été saisies par les services répressifs européens.

En France, le nombre de cas de trafic illégal de **substances anabolisantes et de dopage** découverts a plus que doublé, passant de 65 en 2002 à 136 en 2003. Une grande partie de ces substances sont découvertes dans la correspondance et les colis envoyés par express. L'**éphédrine** est importée en particulier du Pakistan, les commandes étant généralement passées sur Internet. Parmi d'autres substances demandées par les consom-

mateurs, on trouve le **stanozolol**, le **clenbutérol** et la **testostérone**. La Suède a également observé une augmentation des saisies de préparations dopantes dont les principaux fournisseurs sont les États baltes, la Thaïlande, la Grèce et l'Espagne.

Criminalité financière et autres délits contre les biens

Les rapports signalent que les activités de **blanchiment d'argent** au moyen des transferts de fonds par les systèmes de dépôt d'espèces sont en augmentation. Les titulaires de comptes sont souvent des hommes de paille et il est fait usage de fausses cartes bancaires pour retirer des fonds, ce qui augmente encore l'anonymat.

Les États membres qui font état de blanchiment d'argent dans leur rapport ont tous observé une augmentation des transferts de fonds suspects et des cas de blanchiment d'argent par le biais des transferts de fonds, les achats de terrains et de biens immobiliers constituant toujours le mode opératoire le plus courant.

Le « *skimming* » (écrémage) qui consiste dans la copie des données encodées sur la bande magnétique des cartes de retrait, et le piratage, qui implique la pénétration, par voie électronique, de bases de données contenant des informations sur les cartes de crédit, constituent les deux principales catégories de **fraude** à la carte de paiement. Treize États membres coopèrent étroitement dans la lutte contre ce type de crime organisé.

La qualité des billets de **faux euros** s'améliore sans cesse en raison de la possibilité de recourir à des équipements d'impression hautement sophistiqués, et du recrutement de professionnels très qualifiés dans ce domaine. La grande majorité des faux billets de banque en euros est produite en Bulgarie, en Lituanie, en Pologne, en Albanie, en Turquie et au Kosovo. En 2003, plus de 570 000 billets en euros ont été saisis par les services répressifs et les systèmes bancaires de l'UE, représentant une valeur estimative d'environ 30 millions d'euros. Le prix d'un faux billet de banque est d'environ 8% de sa valeur nominale. Ce prix peut atteindre 35 à 40% lorsque les billets de banque parviennent au distributeur final, dont la fonction est d'écouler la fausse monnaie sur le marché en échange de vrais billets ou de biens.

Vols et cambriolages organisés

Plusieurs États membres ont observé une augmentation significative des **vols et cambriolages** organisés qui sont le fait d'un certain nombre de différents groupes du CO originaires d'Europe orientale et de l'ex-Yougoslavie. Les groupes du CO provenant de ces pays commettent fréquemment des crimes tels que les vols à la voiture bélier ou les **agressions armées** perpétrées contre des bijouteries, les attaques de DAB, les cambriolages de magasins qui vendent de l'équipement de haute technologie ou les vols par ruse d'effets personnels appartenant à des touristes.

En Europe orientale, au Portugal, en Espagne et en Afrique du Nord, on note un intérêt pour l'achat d'engins de chantiers de construction volés. Ceci concerne essentiellement les (mini) excavatrices, les chargeuses-pelleteuses, les compresseurs, les chariots élévateurs et les chargeuses. Ces engins sont dérobés sur des chantiers de construction de l'UE et transportés sur des camions à plateforme volés.

Trafic d'autres biens

L'Espagne fait état d'un nombre croissant de cas de **car-jacking** (menaces de violence en vue d'obtenir les clés de véhicules) et de cas de **home-jacking** (vols des clés de véhicules par effraction dans des maisons). Ce mode opératoire a la faveur des malfaiteurs en raison de l'amélioration des systèmes de sécurité installés dans les véhicules haut de gamme. Dans ce contexte, on évoque en particulier les groupes du CO bulgares, russes et roumains.

L'Allemagne et l'Autriche demeurent d'importants pays de transit pour les véhicules volés, à destination de l'Europe de l'Est, alors que la Grèce est un point de passage pour les véhicules volés qui sont destinés à l'Europe orientale, au Moyen-Orient et à l'Asie.

La **contrebande de tabac** était jusqu'ici un type de fraude presque exclusivement limité à l'Italie et, dans

une moindre mesure, à l'Espagne, mais il semblerait que ce ne soit plus le cas. Depuis la suppression des frontières intracommunautaires, la contrebande de tabac a connu une croissance rapide dans l'UE, en particulier au Royaume-Uni, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Belgique et en Allemagne (où elle représente 90% de l'ensemble des délits fiscaux et douaniers), même si l'Italie demeure la plaque tournante du commerce illégal de tabac en raison de sa position géographique au centre de la Méditerranée. Un segment important de la fraude au tabac réside dans la contrefaçon de marques de tabac réputées. En 2003, deux usines fabriquant des imitations de produits du tabac ont été découvertes dans l'UE, l'une et l'autre étant équipées d'un matériel russe efficace. Les groupes du CO privilégient l'exportation de marques de cigarettes qui ont la faveur des consommateurs britanniques, en raison du prix élevé des cigarettes dans ce pays.

Les pays nordiques sont d'importants pays de destination pour la **contrebande d'alcool**. Les groupes du CO qui participent à ce type de criminalité sont essentiellement originaires de Suède, de Norvège, de Pologne, de Russie et des États baltes, lesquels ont des liens forts avec les groupes du CO de l'ex-Yougoslavie. L'alcool de contrebande provient, dans de nombreux cas, d'Espagne, d'Italie et du Portugal.

Le **trafic d'armes à feu illicites** s'avère toujours, d'après les enquêtes menées, être le fait de groupes du CO de l'ex-Yougoslavie. Les Pays-Bas mentionnent également la participation de suspects provenant du Royaume-Uni, des États-Unis et de Turquie, comme acteurs-clés au sein de ces groupes du CO. Les armes à feu provenant de Croatie sont fabriquées dans des armureries légales et illégales et les armes à feu dont le trafic provient de la région des Balkans sont souvent volées dans des entrepôts militaires.



Recommandations

Les recommandations ci-après (extrait) sont fondées sur les contributions nationales pour l'établissement du Rapport 2004 et sur les résultats des travaux accomplis à Europol depuis le milieu de l'année 2004.

Recommandations politiques

1. Seize États membres n'ont toujours pas ratifié l'acte du Conseil du 27 novembre 2003 modifiant la Convention Europol. Bien qu'un grand nombre de documents de programmation soient déjà basés sur les modifications qu'il est prévu d'apporter à la Convention, il n'en reste pas moins que le défaut de ratification retardera la mise en œuvre des améliorations envisagées.
2. Neuf États membres n'ont toujours pas ratifié l'acte du Conseil du 30 novembre 2000 proposant une modification de la Convention Europol dans le domaine du blanchiment d'argent. Comme le blanchiment d'argent est au centre de toutes les activités du CO, la ratification de l'acte susmentionné du Conseil devrait être prioritaire de manière à permettre à Europol de concentrer ses activités dans ce domaine en vue de mieux contribuer à la lutte contre le CO.
3. Treize États membres n'ont toujours pas ratifié l'acte du Conseil du 28 novembre 2002 qui préconise la participation du personnel d'Europol à des équipes communes d'enquête (ECE). Il est reconnu que les ECE fournissent un cadre opérationnel approprié pour lutter contre le CO dans une perspective européenne. Pour pouvoir utiliser pleinement le potentiel du concept d'ECE, la finalisation du processus de ratification demeure très importante.
4. Le 1^{er} mai 2004, dix nouveaux États membres ont adhéré à l'UE. Jusqu'à l'adhésion, les « anciens » États membres accordaient un soutien important aux « nouveaux » États membres, notamment en matière d'échange d'expérience et d'expertise. Ces efforts doivent être poursuivis car ils contribuent à l'émergence d'une compréhension commune dans la lutte contre le CO au niveau de l'UE.
5. Pour combattre toutes les formes que revêt le CO au niveau international, il convient de trouver un bon équilibre entre les intérêts et priorités nationaux et ceux à l'échelon de l'UE, de manière à atteindre l'objectif de l'Union qui est d'instaurer un niveau élevé de sécurité au sein d'un espace de liberté, de sécurité et de justice.
6. La prévention de la criminalité ou la réduction des possibilités de commettre des crimes ou des délits constitue une stratégie très utile dans la lutte contre le CO. Ceci implique la participation d'un éventail d'acteurs différents, un grand nombre d'entre eux se situant en dehors du contexte de la répression. Pour autant, la sécurisation (prise de mesures visant à garantir que la législation, les produits ou les services nouveaux ou modifiés ne créent pas de possibilités nouvelles de commettre des méfaits) peut s'avérer une approche précieuse dans la lutte contre le CO à un stade précoce. C'est pourquoi il y a lieu de poursuivre les initiatives en cours dans ce domaine.
7. Pour que les actions menées dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine et la traite des êtres humains soient davantage couronnées de succès, il convient d'harmoniser davantage les directives européennes relatives au droit d'asile et de mettre en œuvre, dès que possible, la politique en matière de visas. L'établissement de bureaux communs de délivrance de visas aux « points noirs » identifiés pourrait contribuer de manière significative à un meilleur succès des actions de répression. Il faudrait envisager la conception d'un format uniforme pour tous les visas et passeports européens et mettre en œuvre le système d'identification des visas.
8. Les mesures prévues dans le *protocole à la convention des Nations Unies contre la criminalité organisée relatif au trafic d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions* fourniront de nouvelles possibilités aux États membres de l'UE d'améliorer la coopération au niveau international en matière d'échange d'informations et de traçage des armes à feu. À ce jour, quatre États membres de l'UE ont ratifié le protocole, quatorze l'ont signé et sept ne l'ont pas encore fait. Tous les autres États membres devraient ratifier et mettre en œuvre sans délai le protocole. À cet égard, il convient également de prêter attention à la directive cadre européenne sur les armes à feu qui, débordant le cadre du protocole des Nations Unies, s'applique également au contrôle de l'acquisition et de la possession d'armes à feu.
9. Les efforts consentis par les services de répression pour lutter efficacement contre le CO ne seront jamais couronnés de succès s'ils ne s'accompagnent pas de mesures de soutien dans d'autres domaines. En particulier le domaine de la contrefaçon des biens illustre la nécessité d'une coopération étroite entre les services répressifs et le secteur

privé pour échanger des informations et élaborer des stratégies communes en vue d'éradiquer ce type de criminalité. Il convient de poursuivre les efforts d'intensification des partenariats public-privé.

Recommandations concernant les aspects opérationnels

10. Le trafic de drogues est plus ou moins « stable » à l'exception des drogues synthétiques. La lutte contre celles-ci mérite la priorité.
11. La culture du cannabis dans l'UE et les pays voisins est signalée, dans le RCO 2004, comme un problème de plus en plus important. C'est pourquoi il conviendrait d'élaborer, à l'échelon de l'UE, des initiatives politiques et de répression visant son éradication. À cet égard, il convient également de rappeler la résolution du Conseil sur le cannabis (Cordroque 59 - 7/7/2004).
12. Pour mener une lutte efficace contre l'immigration clandestine et la traite d'êtres humains, il faut également faire participer les pays tiers aux stratégies de répression. En conséquence, il convient de renforcer les échanges d'informations et la coopération technique (bonnes pratiques) entre les pays source, de transit et de destination, dans le domaine de la formation et des contrôles aux frontières.
13. Il faudrait établir un réseau de points de contact d'experts nationaux en vue de procéder à des échanges d'informations transnationales et de poursuivre le partage des informations dans le domaine de la lutte contre le trafic illicite d'armes à feu. Des solutions sûres d'échange devraient être mises en place pour soutenir les activités de ce réseau. (Projet ARROW)
14. La contrefaçon de biens, activité de prédilection « à faible risque et profits élevés » des groupes du CO vient de franchir une étape supplémentaire, no-

tamment en ce qui concerne les cigarettes et le tabac. Il est recommandé d'accorder la priorité aux activités de répression et de renforcer la coopération transfrontalière dans ce domaine.

15. Les services répressifs devraient accorder la priorité à la lutte contre ce domaine criminel que constitue la contrefaçon des billets en euros. Les groupes du CO de la région des Balkans semblent très impliqués dans ces activités criminelles.

Besoins de renseignements

16. Le RCO évolue : il ne se contente plus de décrire une situation, il évalue la menace. Même si cette évolution n'est pas encore à son terme, il est néanmoins nécessaire d'ajouter une dimension supplémentaire à la manière de faire rapport sur le CO : la nocivité réelle des activités du CO et leur impact économique. Il faudrait donc envisager de définir une mesure permettant de calculer le potentiel de nocivité réelle des activités du CO, étant entendu que le niveau de nocivité est également déterminant de la fixation des priorités au niveau européen.
17. Il convient d'évaluer correctement la vulnérabilité du secteur public et du secteur privé face à la corruption. On ne dispose pas de données précises sur le recours à la corruption par les groupes du CO. Pour pouvoir évaluer la situation de manière réaliste, il conviendrait d'évaluer le risque spécifique de ce type de criminalité.
18. Pour pouvoir établir une plateforme d'information sur la répression, solide et unifiée au niveau de l'UE, il convient d'intensifier la recherche d'une harmonisation des modèles de collecte de données au-delà du niveau national. Seule cette harmonisation fournira un cadre autorisant une comparaison utile des données transeuropéennes.



19. On ne connaît pas bien la participation des groupes du CO aux domaines “non traditionnels” du CO. En conséquence, il faudrait prévoir des rapports de situation dans les domaines de la criminalité à profits élevés/faible risque tels que le crime environnemental, la fraude d’organes et le commerce des hormones, en mettant l’accent sur la participation des groupes du CO.
20. Sur la base des rapports transmis par certains États membres, il semblerait que le CO se déplace également vers des secteurs de la petite délinquance, comme le vol à la tire et le vol à l’étalage où apparaissent des organisations criminelles hautement structurées. Il est recommandé d’obtenir de plus amples informations dans ce domaine auprès des États membres, en vue de brosser un tableau complet de la situation. Si cette évolution est confirmée, il conviendra d’élaborer et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies supplémentaires afin de lutter contre cette forme spécifique de CO.
21. Le recours croissant à des professionnels est une tendance constante qui avait déjà été signalée dans les éditions antérieures du RCO. Les services proposés par les professionnels tels que les experts dans les domaines juridique, financier, fiscal, des TI et de la communication, et les chimistes, sont essentiels au fonctionnement des groupes du CO qui participent de plus en plus à la criminalité transnationale. Il faudrait promouvoir une analyse des risques de ce phénomène au niveau européen dans le but d’identifier les contre-mesures qui s’imposent.

La situation par pays

Le présent chapitre résume les résultats du RCO 2004 en présentant la situation au niveau national. Comme tous les États membres n'ont pas été en mesure de fournir une contribution nationale au RCO 2004 en temps voulu, le présent chapitre ne présente la situation que pour les pays ayant fourni une telle contribution. En outre, la Norvège est également abordée bien qu'elle ne soit pas membre de l'UE. Néanmoins, la Norvège a été étroitement associée à l'UE au cours des dernières années et sa situation géographique, conjuguée au fait que la Norvège contribue au RCO sur une base volontaire, justifie la présentation de la situation qui y prévaut dans le présent chapitre.

Autriche

Les groupes du CO autrichiens se composent essentiellement de gangs pluriethniques provenant d'Europe méridionale et orientale. Ils sont impliqués dans la contrebande de drogues et jouent des rôles de passeurs, organisent le trafic de véhicules volés et prêtent leur assistance à l'immigration clandestine et au commerce international d'armes à feu. Parmi les tendances significatives qui ont été observées, il faut relever les implantations à caractère ethnique ayant pour origine l'Europe du Sud et dont les représentants locaux reçoivent des instructions en provenance des différents pays d'origine concernés.

En raison de sa position géographique, l'Autriche sert de pays de transit pour les mouvements est-ouest ou nord-sud. Des drogues synthétiques provenant des Pays-Bas sont acheminées en fraude vers la Slovaquie, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie. Des Polonais et des Africains participent également à cette activité criminelle. Des organisations criminelles organisent le passage clandestin de femmes provenant des pays de l'ancien bloc de l'est (essentiellement la Roumanie et la Bulgarie) ainsi que d'Amérique du Sud et d'Asie. Ce secteur est dominé par des gangs autrichiens.

L'Autriche joue toujours un rôle de refuge pour les criminels russes et italiens. Les organisations russes en particulier voient dans l'Autriche un pays sûr où les dirigeants de ces organisations peuvent faire éduquer leurs enfants ou installer leurs familles, voire s'établir eux-mêmes. Depuis des années, on observe en Autriche de plus en plus d'achats de propriétés par des personnes ou des sociétés issues de l'ex-Union soviétique. Les membres des cinq associations criminelles de type mafieux identifiées en Italie continuent d'utiliser l'Autriche comme refuge et base opérationnelle pour la conduite de leurs activités stratégiques.

Les vols à la voiture bélier perpétrés contre des bijouteries étaient en augmentation, probablement du fait des gangs d'Europe orientale ou de l'ex-Yougoslavie. Les groupes polonais sont également actifs dans ce domaine.

Belgique

Les principales activités auxquelles s'adonnent les groupes belges du CO sont le trafic de drogues, le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale, l'escroquerie et le vol aggravé. La falsification de documents est principalement une activité accessoire ou de soutien. Les groupes belges du CO se composent, à plus d'un tiers, de ressortissants belges. Parmi d'autres nationalités établies, on notera les Néerlandais, les Italiens, les Marocains, les Albanais et les Roumains. Cependant, en 2003, on a noté une diminution du nombre de ressortissants belges et une augmentation du nombre de ressortissants roumains et bulgares. En considérant une période plus longue, on peut observer que le nombre de groupes italiens du CO continue d'augmenter, en particulier dans les secteurs où la communauté italienne est importante.

Malgré une tendance générale à la mondialisation, la collaboration internationale contre les criminels reste cependant limitée. Un cinquième seulement des organisations criminelles présentes en Belgique a établi des



contacts internationaux. Ces contacts sont principalement limités à l'Union européenne, et plus précisément aux Pays-Bas, à l'Allemagne, à l'Italie et au Royaume-Uni. Les activités internationales des groupes belges du CO se déploient vers les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la Lituanie et la Suisse.

Chypre

Le CO semble moins développé à Chypre. Les groupes criminels actuels opèrent au plan local et leur structure est liée principalement à la parenté et à l'intérêt commun à réaliser des profits. Les principales nationalités sont gréco-géorgiennes et gréco-russes, et elles participent essentiellement à la distribution de stupéfiants, aux cambriolages, aux vols dans des voitures, à l'extorsion de fonds et aux vols avec violence. Chypre est devenue récemment une destination pour les immigrants clandestins qui l'utilisent comme tremplin vers d'autres pays européens. Les groupes du CO qui organisent le trafic proviennent de l'étranger, principalement des pays voisins. Les blanchisseurs d'argent utilisent des comptes ouverts à Chypre et les sociétés dont ils se servent sont implantées soit à l'étranger soit à Chypre, mais cela n'a pu être formellement démontré.

Danemark

Une fois de plus, le CO s'est avéré relativement peu important au Danemark en 2003. Dans certains secteurs, le CO se trouve à parité de niveau avec ceux observés dans d'autres pays. Ceci vaut en particulier pour les crimes commis par la communauté des motards et ceux en liaison avec des réseaux criminels d'Europe de l'Est et d'Europe centrale.

De plus en plus, le CO semble s'appuyer au Danemark sur une coopération de réseaux flexibles. Ainsi, il est fréquent que des personnes faisant partie de réseaux de contrebande fournissent un grand nombre de destinataires différents dans plusieurs pays et coopèrent dans le cadre de configurations variables, et que les réseaux sont impliqués dans le type de criminalité jugé le plus rentable.

Les criminels danois participent essentiellement au trafic de stupéfiants, à la criminalité financière, au trafic d'êtres humains et à la contrebande de biens soumis à des taxes élevées. Ces groupes du CO se caractérisent par leur nature dynamique et variable. La communauté des motards et des gangs des rues a joué un rôle dominant dans ces types d'activités criminelles au Danemark en 2003. Un certain nombre de gangs des rues étaient

établis dans plusieurs villes danoises en 2003. Généralement, les membres de ces gangs sont des garçons ou de jeunes hommes issus de l'immigration, mais il existe aussi des groupes d'origine danoise ethnique. Les gangs des rues participent, dans une certaine mesure, aux activités types du CO.

La communauté des motards danois est dominée par les organisations de motards internationales que sont les Hells Angels et les Bandidos. Aussi bien les uns que les autres connaissent une croissance internationale, en Europe centrale et orientale et en Asie.

Finlande

En Finlande, le CO est dominé par deux groupes distincts : les groupes estoniens et les groupes russes d'une part, et les gangs de motards hors la loi d'autre part.

Dans ce pays, les menaces les plus sérieuses dans le domaine du CO sont liées aux activités internationales déployées par les organisations estoniennes, russo-estoniennes et russes, et à leur impact sur le développement des activités du crime organisé en Finlande.

Ces dernières années, des gangs hors la loi, parmi lesquels un nombre important de gangs affiliés aux gangs de motards hors la loi internationaux, ont joué un rôle significatif dans les activités du crime organisé en Finlande et on a assisté à l'émergence d'un grand nombre de nouveaux gangs hors la loi. Dans les prisons en particulier, le nombre de gangs hors la loi connaît un développement notable et, par voie de conséquence, le nombre d'incidents violents a crû rapidement.

Avec le trafic de drogues et d'hormones à grande échelle, qui produit des bénéfices élevés et rapides, les gangs hors la loi ont trouvé une source importante de revenus.

La traite d'êtres humains et l'immigration clandestine sont des menaces croissantes en Finlande. Le nombre de cas d'immigration clandestine favorisée et le nombre de personnes amenées illégalement en Finlande connaissent une croissance lente et constante. La facilitation de l'immigration clandestine et la traite d'êtres humains continueront probablement à progresser en Finlande. La plupart des personnes entrées illégalement en Finlande proviennent de la région de l'ex-Yougoslavie, d'Iraq, de Turquie, de Somalie et du Nigeria.

France

Le CO français est très vivant et il implique généralement un grand nombre de ressortissants étrangers, en provenance essentiellement des nouveaux États membres de

l'UE. Les gangs criminels sont en mesure d'exploiter tous les nouveaux types d'activités à but lucratif et de passer facilement à d'autres modes opératoires, ce qui rend la tâche des enquêteurs d'autant plus difficile. On pense notamment à l'accroissement du nombre d'agressions armées perpétrées dans des bureaux de tabac, qui va de pair avec l'augmentation des prix du tabac. L'accroissement de la violence a aussi de quoi inquiéter, aussi bien pour les fonctionnaires des services de répression que pour les victimes.

Dans l'ensemble, la France sert de point de transit pour le haschisch et la cocaïne à destination des pays du nord, et pour les drogues synthétiques et l'héroïne, à destination de l'Europe du Sud. Même si la plupart de ces groupes sont sous le contrôle de ressortissants français, il y a lieu de noter que des liens croissants sont établis entre les groupes du CO français participant au trafic de drogues et ceux implantés dans d'autres pays européens, ou opérant à partir de ceux-ci. En ce qui concerne la contrebande de cocaïne, la participation des réseaux français a été jugée minimale. Les cas enregistrés en 2003 impliquaient des réseaux organisés par des trafiquants colombiens opérant en France et disposant d'intermédiaires en Espagne ou aux Pays-Bas. Pour ce qui est de l'héroïne, les réseaux opérant en France se composent essentiellement de ressortissants turcs, albanais ou africains. Au niveau de la redistribution, ces réseaux collaborent avec des ressortissants français, algériens, marocains et congolais.

Il est difficile de déterminer les nationalités des trafiquants qui font entrer clandestinement de l'ecstasy en France, mais les réseaux qui se cachent derrière les trafics semblent britanniques, espagnols et italiens. En plus du trafic de drogues, ces groupes s'emploient également à faciliter l'immigration clandestine, à pratiquer la traite d'êtres humains, le trafic de véhicules volés, la criminalité financière, les crimes contre les biens et la contrebande de produits.

Les groupes français du CO sont également actifs au Luxembourg (kidnapping, agressions armées et extorsion de fonds) et en Espagne (trafic de drogues, blanchiment d'argent, falsification de documents, rackets, fraudes et vols à main armée). En fait, l'accroissement des vols à main armée en Espagne peut être en partie imputé aux groupes français, de même que les attaques de véhicules blindés et de bijouteries, qui font appel à la fois à des qualifications spécialisées et à l'emploi de la violence.

Allemagne

Comme les années précédentes, le CO est dominé, en Allemagne, par des groupes allemands. Les groupes turcs organisés ont également un impact sur la situation du CO en Allemagne, suivis par les Litvaniens, les Polonais et les Russes. Par rapport aux années précédentes, l'accroissement du nombre de groupes litvaniens du CO mérite une mention spéciale.

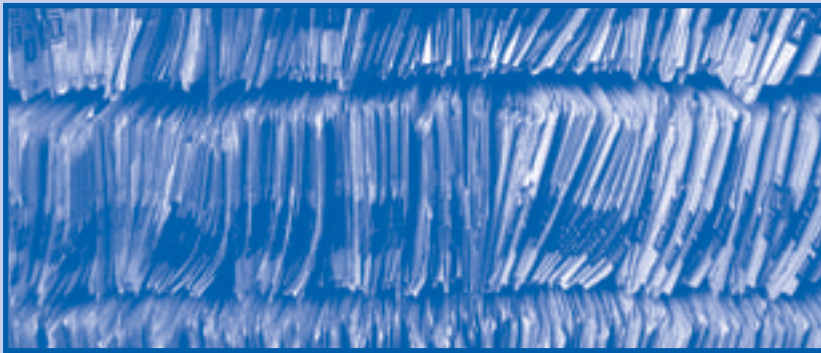
Tout comme ces dernières années, les groupes allemands du CO ont participé essentiellement au trafic de drogues (en particulier la cocaïne et les produits du cannabis), à la criminalité financière et à celle liée à la vie nocturne. Les activités de l'ensemble des groupes concernaient principalement les secteurs suivants : trafic et contrebande de drogues, crimes contre les biens, criminalité financière, immigration clandestine et criminalité liée à la vie nocturne. Le seul type de criminalité qui ait augmenté par rapport à l'année dernière est le trafic d'armes.

Seul un groupe du CO sur quatre était impliqué dans plus d'une forme d'activité criminelle. Ceci confirme la tendance à la concentration des groupes sur des secteurs uniques en vue d'optimiser les bénéfices. Tout comme auparavant, les groupes impliqués dans plus d'une activité criminelle se classaient en moyenne plus haut dans le CO que les groupes impliqués dans seulement un secteur criminel.

Grèce

Les principaux secteurs d'activités criminelles des groupes grecs sont les suivants : immigration clandestine, trafic de drogues, traite d'êtres humains, falsification et trafic de véhicules volés.

Près de 40% des suspects possèdent la nationalité grecque ; viennent ensuite les Albanais, les Bulgares, les Pakistanais et les Turcs. Des organisations criminelles grecques participent principalement à la traite d'êtres humains, à l'immigration clandestine, aux fraudes, aux falsifications, au chantage et au trafic de drogues. Les suspects albanais déploient l'activité la plus intense parmi les groupes non locaux. En coopérant avec des ressortissants grecs, ils étendent leurs activités illégales principalement dans le trafic de drogues (cannabis, héroïne), d'Albanie vers la Grèce, la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, les vols et l'immigration clandestine. Les organisations criminelles bulgares sont impliquées dans la falsification, la contrefaçon, la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et le trafic de drogues. Les criminels pakistanais et turcs participent pour l'essentiel à l'immigration clandestine.



Hongrie

Les groupes du CO hongrois participent principalement au trafic de drogues. La marijuana est la drogue principale, produite essentiellement en Hongrie, alors que le reste provient des Pays-Bas et de l'ex-Yougoslavie. Pour ce qui est des drogues synthétiques, on observe deux nouvelles tendances : l'émergence d'Albanais du Kosovo (anciennement actifs sur la « route des Balkans ») en tant que coordinateurs, et le rôle croissant des citoyens néerlandais résidant en Hongrie et associés aux producteurs et distributeurs de drogues établis dans d'autres pays européens. Les « groupes de fournisseurs » albanais achètent principalement l'héroïne auprès de grossistes turcs qui se servent de plus en plus de la Hongrie pour y installer des entrepôts de stockage de l'héroïne, au même titre qu'en Bulgarie et en Roumanie. Certains groupements arabes participent également à la distribution de l'héroïne en Hongrie et on note une présence croissante de Bulgares, de Roumains et de Nigériens.

Parmi d'autres secteurs importants de la criminalité figurent le trafic d'immigrants clandestins dont les taux de détection sont en diminution en raison de l'utilisation de documents falsifiés de meilleure qualité, et la criminalité financière. Il en va de même pour la traite des êtres humains. En ce qui concerne les cigarettes de contrefaçon ou les cigarettes authentiques de contrebande, celles-ci sont tout d'abord stockées en Hongrie, puis transportées vers des entrepôts de stockage illégaux en Autriche et en Allemagne, avant d'être vendues au Royaume-Uni.

Les activités transfrontalières visent principalement l'Autriche, l'Allemagne, la Slovaquie, l'Ukraine et l'Italie. Les nationalités qui participent au CO en Hongrie sont pour l'essentiel hongroise, bulgare, chinoise et serbe et monténégrine.

Irlande

La majorité des suspects qui participent au CO en Irlande sont toujours des ressortissants irlandais et la participation des non nationaux est très faible. Lorsqu'il y a participation de criminels non irlandais, cela se passe principalement en dehors de l'Irlande, où ils jouent un rôle de contact pour les criminels irlandais vivant à l'étranger. En plus, il semble que toutes les personnes

impliquées dans le CO en Irlande se connaissent entre elles et, dans de nombreux cas, joignent leurs efforts. Cette situation est assez unique dans le contexte européen et peut en partie expliquer la faible participation d'autres nationalités en Irlande.

Le trafic de drogues est la principale forme de criminalité. Les types de drogues les plus couramment importés clandestinement en Irlande sont la cocaïne, l'héroïne et le cannabis. Ce dernier et la cocaïne proviennent d'Espagne et, dans de nombreux cas, des ressortissants irlandais qui se sont installés dans ce pays effectuent les achats de drogues. L'héroïne provient essentiellement du Royaume-Uni, transportée là aussi par des ressortissants irlandais qui résident au Royaume-Uni. L'ecstasy provient toujours, pour l'essentiel, des Pays-Bas, tout comme les autres types de drogues. Il est fait appel à des ressortissants irlandais qui résident aux Pays-Bas. Lorsque des ressortissants irlandais ne sont pas directement impliqués, ils donnent souvent des instructions. Toutefois, des contacts sont établis avec d'autres criminels qui fournissent les drogues destinées au marché irlandais. D'après certains indices, l'Irlande demeure toujours un point de transit pour certaines drogues, mais ce rôle est moins important que par le passé.

La contrebande de cigarettes empruntant des itinéraires commerciaux reconnus à travers l'Irlande et destinées à une consommation au Royaume-Uni constitue également une activité importante des organisations criminelles irlandaises.

Italie

Comme les années précédentes, le CO italien est dominé par des organisations de type mafieux. Les organisations criminelles opèrent selon un mode hétérogène, et sur la base d'une structure géographique spécifique. En dehors des groupes italiens, certains groupes non locaux se sont avérés très actifs au cours des quelques dernières années. En ce qui concerne les nationalités les plus courantes, les suspects sont originaires d'Afrique du Nord, de Roumanie, d'Albanie et du Nigeria. Cependant, pour que ces groupes non locaux puissent exercer leurs activités, il leur faut obtenir l'« autorisation » du CO italien en vue d'accéder à une autonomie

territoriale et à des secteurs spécifiques d'activité, de sorte que des relations de pouvoir sont maintenues et les bénéfices optimisés.

En Italie du Nord, on a observé une présence plus prégnante des organisations mafieuses traditionnelles, qui opèrent essentiellement dans les secteurs du blanchiment d'argent, des marchés publics et du trafic de drogues à l'échelon international. Il faut aussi mentionner une poursuite de l'expansion des organisations criminelles étrangères, en particulier albanaises, chinoises et nigérianes et, plus récemment, roumaines, qui se partagent des activités criminelles diverses, notamment celles liées à la production et à la distribution de produits manufacturés illégaux. Dans le centre de l'Italie, la mafia traditionnelle tente d'infiltrer le monde financier en vue de blanchir ses bénéfices illégaux. En dehors de la mafia, des gangs constitués d'individus originaires de pays en développement se sont constitués, déployant essentiellement leurs activités dans le trafic de drogues, l'exploitation de la prostitution, la commercialisation de marques commerciales falsifiées et la gestion de salles de jeux illégales.

En Italie du Sud, les phénomènes criminels sont plus répandus et plus complexes. La *mafia* participe plus directement aux marchés publics, aux marchés de sous-traitance et de fourniture. On voit se dessiner une tendance à concentrer les intérêts économiques et financiers dans les mains d'une « élite », les autres activités telles que le trafic de drogues, les prêts à taux usurier et l'extorsion étant déléguées à des individus de moindre carrure. La *Ndrangheta* est moins visible mais mieux structurée et plus répandue, tant au niveau national qu'international et les groupes font rapport au pays d'origine. Ils essaient d'intervenir dans les marchés publics par la corruption et sont également très actifs dans le trafic de drogues au plan national et international. D'autres groupes criminels sollicitent fréquemment leur collaboration pour l'approvisionnement en drogues.

D'une manière générale la *camorra* constitue une mosaïque d'activités criminelles caractérisées par une grande autonomie. L'éventail de ses activités est très large : contrebande, trafic de drogues, rejet de déchets illégaux, exploitation de la prostitution et trafic de devises et de titres contrefaits. Les organisations de la *camorra* ne laissent pas une grande marge de manœuvre aux organisations étrangères. Cependant, certains groupes étrangers, notamment albanais, nigériens et chinois, ont acquis une certaine autonomie dans la gestion du trafic de drogues, l'exploitation de la prostitution et le marché noir de leurs propres compatriotes clandestins.

Les *groupes criminels de l'Apulia* constituent le premier exemple d'intégration criminelle interethnique, surtout depuis l'arrivée de groupes du CO albanais qui participent à la traite d'êtres humains et au trafic de drogues. Ils sont surtout actifs dans la gestion de la logistique de la contrebande de cigarettes, la fraude contre l'UE (dans les domaines de la culture des tomates, de la production d'huile et de vin), les prêts à taux usurier, la contrefaçon de devises et les crimes de type *mafieux* tels que l'extorsion de fonds et l'intimidation. Leur influence est forte sur les côtes de l'Adriatique et ils collaborent avec des criminels grecs, russes et chinois, ainsi qu'avec des criminels originaires de l'ex-Yougoslavie.

L'activité transfrontière des groupes italiens s'exerce principalement à destination de la France, de l'Espagne, des Pays-Bas et de l'Europe orientale, y compris les Balkans.

Lituanie

Les groupes lituaniens du CO se spécialisent surtout dans le vol de véhicules, la criminalité liée à la drogue, le racket, la contrebande et les vols. Au plan international, ils sont particulièrement actifs en Russie, en Allemagne, au Royaume-Uni, au Belarus, en Espagne et en Lettonie. Une grande partie des groupes du CO de Lituanie semble posséder un degré élevé d'organisation.



D'importantes ethnies étrangères telles que les Tchétchènes, les Chinois et les personnes appartenant à la communauté des voyageurs sont impliquées.

Luxembourg

Les groupes du CO luxembourgeois participent à un large éventail de crimes : la fraude surtout, le trafic de drogues, le vol de véhicules, les vols et cambriolages. Tous les groupes implantés au Luxembourg disposent de contacts internationaux. Parmi d'autres caractéristiques, on note une claire division du travail et le recours à des structures commerciales. Un tiers des enquêtes menées a révélé que différents groupes collaborent entre eux. En 2003, on a observé un recours croissant à la violence. Mais comme les enquêtes ne sont pas encore terminées, il faut se garder de toute conclusion hâtive.

Le Luxembourg signale deux domaines criminels dans lesquels il est fait un usage abusif de l'asile politique. Le premier concerne *le trafic de drogues dures* où un réseau cellulaire est dominé par le CO nigérian. Une grande partie des suspects, essentiellement originaires d'Afrique de l'Ouest, avaient demandé l'asile politique au Luxembourg. Cependant, la plupart d'entre eux séjournaient déjà depuis plusieurs années dans l'Union européenne et avaient entamé des procédures de demande d'asile politique aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie, en Autriche et en Suisse. Cette organisation semble avoir pour but de légaliser la situation de ses membres. Lorsqu'il est mis fin à la procédure de demande d'asile dans un pays, ils effectuent une demande dans un autre pays. Cette organisation gagne rapidement en influence et se procure des drogues aux Pays-Bas. La seconde est constituée de gangs du sud-est de l'Europe qui font des cambriolages. Souvent ces criminels ont entamé une procédure de demande d'asile politique en Belgique, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas.

Pologne

Les groupes du CO polonais se composent essentiellement de ressortissants polonais, suivis des Ukrainiens, des Biélorusses, des Litوانيens et des Russes. Ils déploient essentiellement leurs activités dans la criminalité économique, la production et la distribution de drogues, l'extorsion de fonds, le vol de véhicules et la contrefaçon de billets en euros.

Les groupes tchéchènes, afghans et vietnamiens constituent les groupes ethniques les plus dangereux actifs en Pologne. Les groupes ukrainiens représentent également une menace croissante en raison du développement de la culture illégale de cannabis en Ukraine et de

la présence de criminels turcs qui contrôlent le passage en fraude d'héroïne, à partir de la Turquie vers les pays d'Europe occidentale, en transit par la Pologne.

En plus, le marché de la drogue constitue le secteur criminel le plus international. Les malfaiteurs polonais exportent des amphétamines à destination de l'Allemagne, de la Suède, du Danemark, de l'Espagne, de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, en utilisant leurs propres réseaux de distribution. D'autre part, les groupes nigériens, kurdes et turcs actifs en Allemagne, aux Pays-Bas et en Espagne essaient de recruter des passeurs de drogues en Pologne. Et enfin des groupes criminels polonais effectuent des attaques à main armée contre des bijouteries en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne, en Suède et au Danemark.

En raison de sa situation géographique spécifique, la Pologne est utilisée par les groupes du CO comme pays de transit dans les secteurs de l'immigration clandestine et de la traite d'êtres humains, essentiellement à partir de l'Asie.

Portugal

Parmi les nationalités les plus couramment citées dans le CO au Portugal, on trouve les Portugais, les Espagnols, les Italiens, les Moldaves et les individus appartenant à la communauté des voyageurs. Ces groupes sont principalement impliqués dans les types de crime suivants : trafic de drogues, criminalité économique et financière, crime commis avec recours à la violence, trafic et clonage et maquillage de véhicules volés et blanchiment d'argent. À l'exception du trafic de drogues, les activités criminelles ont globalement diminué au Portugal en 2003. La baisse la plus frappante concerne le recours à la violence dans le cadre du CO, du fait du démantèlement, au cours des années précédentes, de gangs originaires d'Europe de l'Est qui s'étaient spécialisés dans l'apport d'aide en matière d'immigration clandestine, la traite d'êtres humains, l'exploitation sexuelle, l'extorsion de fonds et d'autres crimes connexes.

Le Portugal demeure un pays important pour les liaisons atlantiques en ce qui concerne le trafic de drogues, principalement en raison des relations qu'il a établies depuis longtemps avec l'Afrique et l'Amérique latine. La cocaïne arrive essentiellement par des ports de mer et, dans une moindre mesure, par des aéroports, en provenance d'Amérique du Sud, surtout le Brésil, la Colombie et le Venezuela. Le haschisch arrive principalement par mer, du Maroc, ou par voie terrestre, d'Espagne. L'héroïne arrive cependant en principe par voie terrestre



d'Espagne, des Pays-Bas et de la Turquie. De même, l'ecstasy parvient au Portugal essentiellement par voie terrestre, d'Espagne et des Pays-Bas.

En ce qui concerne l'immigration clandestine, les autorités portugaises prévoient un accroissement du nombre de personnes arrivant du Brésil, dans le cadre traditionnel de l'immigration clandestine et de la traite de femmes en vue de la prostitution. Elles estiment également probable une augmentation du nombre d'immigrants clandestins en provenance des pays arabes et musulmans, mais cet accroissement sera dû à l'intensification des contrôles pratiqués aux arrivées, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Slovaquie

En 2003, les groupes du CO de Slovaquie ont concentré leurs activités sur la traite des êtres humains et la contrebande de produits. Dans ces secteurs criminels, la Slovaquie n'est pas seulement un pays de transit mais aussi un pays de destination.

La criminalité économique, qui est fortement dissimulée, est toujours – et de plus en plus – le fait de groupes du CO liés à d'autres groupes implantés à l'étranger. Pour atteindre leurs fins, les malfaiteurs commettent les crimes les plus graves, tels que des meurtres, des kidnappings, etc. Les établissements bancaires et non bancaires, les fonds européens, les compagnies d'assurances et les sociétés d'épargne retiennent toute l'attention des groupes du CO. Pour réaliser des bénéfices, ils se servent de sociétés fictives et falsifient des documents, des cartes de paiement, des chèques bancaires et des estampillages de labels de qualité. Afin de protéger leurs intérêts, il leur faut souvent recourir à la « force brutale ». À cette fin, ils pratiquent un trafic illégal d'armes et d'explosifs qu'ils utilisent ensuite pour intimider les groupes du CO rivaux, les victimes ou les témoins de leurs principales activités.

Slovénie

Les groupes criminels slovènes ont de nombreux liens d'association avec d'autres groupes de la région des Balkans, en raison des connexions qu'ils ont maintenues avec l'ancien État commun. Un grand nombre de membres des associations criminelles slovènes (ressor-

tissants slovènes) proviennent au départ de régions de l'ex-Yougoslavie et ils ont maintenu des contacts familiaux, amicaux et criminels dans ces régions. Cette situation spécifique est exploitée par les groupes du CO de Slovaquie pour faciliter l'immigration clandestine.

On note également une forte présence de criminels hongrois et moldaves qui commettent des crimes contre des cibles de petite envergure, tels que magasins, supermarchés et maisons. Les autorités slovènes ont par ailleurs découvert des canaux de contrebande d'armes provenant de l'Europe du Sud et de l'Europe orientale, à destination des pays de l'UE et même d'autres continents. Des ressortissants de la Bosnie-Herzégovine et de la Slovaquie, qui travaillent dans les pays de l'UE, jouent le rôle de passeurs. Un certain nombre de cas de contrebande à destination des Pays-Bas ont été découverts. Dans ces cas, les armes étaient généralement payées au moyen de drogues qui étaient ramenées en Bosnie-Herzégovine et en Croatie par les mêmes passeurs. En juillet 2003, une importation illégale de l'élément radioactif Cs 137 en Slovaquie, suivie d'une tentative d'exporter cet élément du pays pour l'envoyer en Italie a été mise à jour.

Enfin, la Slovaquie a observé une augmentation considérable de l'écoulement de billets en euros contrefaits, un développement qui devrait encore se poursuivre.

Espagne

Au total, 101 nationalités différentes ont été identifiées parmi les groupes connus du CO actifs en Espagne en 2003. Les principales nationalités sont les suivantes : espagnole, roumaine, colombienne, marocaine et serbe et monténégrine. L'accroissement du nombre de criminels roumains (1 018) est significatif et ces ressortissants représentent désormais 10% du nombre total de suspects.

Au sein de l'UE, on peut observer des associations conclues entre des membres des groupes du CO espagnols et des membres italiens, portugais, français, allemands, britanniques et néerlandais, c'est-à-dire les mêmes nationalités que l'année dernière. En fait, les groupes espagnols du CO sont ceux qui démontrent le niveau le plus élevé de collaboration avec d'autres groupes criminels. Ils sont suivis par les organisations colombien-

nes, marocaines, russes et belges. Les groupes du CO actifs en Espagne participent essentiellement au trafic de drogues (principalement cocaïne et haschisch), à la falsification de documents, au blanchiment d'argent, au cambriolage et à la traite d'êtres humains (commerce d'esclaves blancs et prostitution).

En ce qui concerne les drogues, l'Espagne demeure toujours le principal pays de transit dans l'UE. Près de 70% de la cocaïne saisie dans l'UE a été interceptée en Espagne. Les trafiquants de drogue colombiens et espagnols contrôlent le commerce de la cocaïne. La majeure partie de cette drogue provient de Colombie, du Pérou et de Bolivie. De même, 65% de l'ensemble du haschisch vendu en Europe transite par l'Espagne avant d'être acheminé par camions vers d'autres pays. Pour l'essentiel, il provient de l'Afrique du Nord, le Maroc étant le principal exportateur. Le trafic de drogues synthétiques à grande échelle est le fait des Israéliens et des Dominicains, et leurs fournisseurs sont généralement d'origine néerlandaise. Les Marocains contrôlent le trafic des drogues synthétiques sur une échelle moyenne. Dans le domaine du trafic d'héroïne, l'Espagne apparaît davantage comme un pays consommateur qu'un pays de transit. La substance provient essentiellement d'Afghanistan, d'où elle est envoyée en Turquie avant d'être acheminée vers d'autres pays. En Espagne, la fourniture d'héroïne est contrôlée par des groupes issus des communautés de voyageurs et, dans une moindre mesure, par des Africains sub-sahariens et des ressortissants du Cap Vert. La menace que constitue l'accroissement des groupes composés de personnes provenant d'Europe de l'Est a été confirmée. Ceux-ci sont principalement établis dans les grandes villes et le long de la côte méditerranéenne, et ils s'étendent jusqu'aux régions du sud-est et aux îles. En particulier, des gangs basés en Estonie et en Russie organisent le trafic de la résine de cannabis, de la cocaïne et de l'alcool vers le nord de l'Europe.

Suède

Les principales activités criminelles signalées en Suède sont la criminalité économique, la criminalité liée à la drogue, la contrebande d'alcool et de tabac, les crimes violents et le commerce illégal d'armes à feu. Un nombre important de réseaux participeraient également à la contrebande d'alcool et de tabac. Quant à la criminalité économique, l'évasion fiscale en liaison avec l'emploi d'une main-d'oeuvre clandestine constitue le principal phénomène signalé en 2003. La fraude à la TVA dans

le cadre des échanges commerciaux au sein de l'UE est un phénomène qui s'inscrit également dans le cadre de l'évasion fiscale.

Un nombre significatif de groupes du CO implantés en Suède ont également des connexions internationales. En ce qui concerne les activités de contrebande, ces connexions sont principalement établies avec d'autres pays de la région de la mer baltique et du sud de l'Europe. Les liens avec les pays de la région de la mer baltique concernent principalement les activités de contrebande. Dans le domaine de la criminalité économique, les liens les plus courants ont été établis avec d'autres États membres de l'UE. Dans la plupart des cas, les membres des réseaux vivent et opèrent en Suède. À titre exceptionnel, on observe également des réseaux de contrebande dont les membres vivent à l'étranger et déploient leurs activités à partir de là, au détriment de la Suède.

Pays-Bas

Les groupes du CO établis aux Pays-Bas continuent de jouer un rôle central sur le marché de la drogue, dont ils distribuent principalement les produits aux pays voisins d'Europe occidentale. Le nombre d'enquêtes menées dans des affaires de trafic de *cocaïne* s'est accru de manière substantielle, de même que le nombre de suspects néerlandais (de 23% à 33%). Les Antilles néerlandaises jouent un rôle important en tant que région de transit pour la cocaïne provenant d'Amérique du Sud. Le nombre d'enquêtes portant sur des affaires d'*héroïne* a connu une baisse assez spectaculaire en 2003 et ce secteur est toujours dominé, dans une large mesure, par des groupes turcs homogènes. L'*ecstasy* est aussi exportée vers les États-Unis et l'Australie. En dehors de la participation élevée de suspects néerlandais dans le trafic de drogues synthétiques, on note également la participation d'associations criminelles ethniquement homogènes de Turquie, de la République populaire de Chine, des États-Unis et de la République dominicaine. Le trafic de *drogues douces* présente une certaine stabilité, mais le nombre de suspects néerlandais est passé de 38 à 70%. Les groupes du CO des Pays-Bas qui sont actifs dans le domaine du trafic de drogues douces sont majoritairement homogènes en termes de composition ethnique.

Royaume-Uni

Vu sa gravité et l'ampleur de l'implication criminelle organisée, le trafic de drogues constitue, à lui seul, la plus grande menace qui pèse sur le Royaume-Uni. Les groupes du CO britanniques participent au trafic d'héroïne,

de cocaïne (y compris le crack) et d'ecstasy. À cette fin, ils coopèrent étroitement avec d'autres groupes locaux, tels que les groupes espagnols et néerlandais. Ils ont même établi des bases en Espagne et aux Pays-Bas pour faciliter le trafic vers le Royaume-Uni. Le commerce d'héroïne est dominé par des groupes turcs, mais d'autres groupes acquièrent une importance croissante, notamment les Britanniques de race blanche, les Asiatiques du Sud et les Africains de l'Ouest. Les Colombiens jouent toujours un rôle majeur dans le trafic de cocaïne, mais les criminels britanniques et d'autres nationalités européennes gagnent en influence en tant que trafiquants à part entière. Le marché de gros britannique d'ecstasy est approvisionné essentiellement par des réseaux criminels britanniques, néerlandais et belges. Parmi d'autres menaces observées au Royaume-Uni, on note la facilitation de l'immigration clandestine, les fraudes, le blanchiment d'argent et la criminalité de haute technologie.

Norvège

Les autorités norvégiennes ont observé des changements au sein des groupes du CO qui sont actifs en Norvège. Il semblerait qu'il y ait une évolution dans le sens d'un niveau accru d'organisation parmi les criminels. Les réseaux fonctionnent comme des entrepreneurs du crime qui couvrent leurs besoins et font appel à l'expertise nécessaire en fonction des circonstances. Ils s'organisent davantage selon des critères fonctionnels que d'appartenance. Traditionnellement, les réseaux criminels se spécialisaient selon un certain mode opératoire ou dans certains domaines.

La criminalité liée à la drogue constitue la principale préoccupation en ce qui concerne le crime organisé. En 2003, la police s'est concentrée sur des affaires impliquant des volumes plus élevés de drogues, plutôt que sur les utilisateurs finals. Par rapport aux années précédentes, des affaires plus sérieuses ont été mises à jour. Le volume total d'affaires liées à la drogue est en diminution, mais le volume de la drogue saisie est en augmentation. Les réseaux criminels semblent davantage organisés à partir de l'étranger que ce n'était le cas jusqu'ici, notamment à partir des pays d'Europe orientale. Ces réseaux sont pleins de ressources et bien organisés. Les réseaux criminels qui pratiquent le trafic de drogues recourent à la violence et aux menaces dans une plus large mesure que précédemment.

En Norvège, les réseaux criminels ont une longue tradition de contrebande d'alcool. Jusqu'ici, il y avait une distinction nette entre les réseaux pratiquant la contre-

bande d'alcool et ceux se spécialisant dans les drogues. Ce ne semble plus être le cas. Le volume d'alcool saisi en 2003 a chuté de manière spectaculaire après la mort de quinze personnes ayant ingurgité des boissons alcoolisées contenant du méthanol. Néanmoins, il y a tout lieu de s'attendre à ce que la contrebande de bière et de spiritueux augmente encore à l'avenir.

Les réseaux criminels pratiquent également la contrebande de cigarettes, de viande et de biens d'équipements, comme des voitures et des bateaux de plaisance.

Quelques commissariats de police signalent des réseaux pratiquant la traite d'êtres humains, notamment de femmes. Cette activité semble se concentrer sur la région d'Oslo. Les cas déclarés sont peu nombreux, mais en augmentation. On s'attend à une véritable explosion de cette activité. Ces réseaux commettent également d'autres actes illégaux, comme la contrebande de drogues, les vols de voitures, etc.

Des gangs de motards appartenant aux Hells Angels, aux Outlaws et aux Bandidos sont établis en Norvège et constituent une menace en termes de crime organisé. Bien organisés, ils disposent de connexions internationales. 1% des membres pratique la contrebande, la vente de drogues et d'armes, et la prostitution.

Il existe des réseaux bien organisés dans la région d'Oslo qui participent essentiellement à des attaques à main armée. Le mode opératoire est caractérisé par des opérations brutales bien planifiées, pour lesquelles les informations sensibles ont été obtenues par la menace et/ou le recours à la corruption.

Europol

**Rapport 2004 sur la criminalité organisée dans l'Union européenne —
Version publique — Décembre 2004**

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2004 — 26 p. — 20,8 x 28,4 cm

ISBN 92-95018-34-6

ISSN 1725-1508

VENTE ET ABONNEMENTS

Les publications payantes éditées par l'Office des publications sont disponibles auprès de ses bureaux de vente répartis dans le monde.

Quelle est la marche à suivre pour acquérir l'une ou l'autre des publications?

Après vous être procuré la liste des bureaux de vente, vous choisissez le bureau qui vous intéresse et vous le contactez pour passer commande.

Comment vous procurer la liste des bureaux de vente?

- Soit vous consultez le site internet de l'Office: <http://publications.eu.int/>
- Soit vous la demandez par télécopie au (352) 29 29-42758 et vous la recevrez sur papier.

© Europol

Europol
Postbox 90850
2509 LW The Hague
Netherlands

Tél. (31-70) 302 50 00
Fax (31-70) 345 58 96

E-mail: info@europol.eu.int
Internet: <http://www.europol.eu.int>



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-95018-34-6



9 789295 018341